



Fiche d'information Mercure



Qu'est-ce que le mercure ?

Le mercure élémentaire est de couleur blanc argenté. C'est le seul métal qui se trouve à l'état liquide à température ambiante. Le mercure existe sous trois formes, chacune avec des propriétés, des applications et une toxicité différentes : (1) mercure élémentaire (ou métallique), (2) mercure organique et (3) mercure inorganique.

Présence

Le mercure élémentaire est relâché dans l'environnement suite à divers processus naturels, comme les incendies de forêts, les inondations ou les phénomènes météorologiques. On le trouve ainsi dans l'air, l'eau et le sol. La libération de mercure dans l'atmosphère peut également se produire de manière artificielle, c'est-à-dire provoquée par l'homme : combustion de déchets, combustion de carburants fossiles et processus industriels. L'élimination inappropriée de produits contenant du mercure peut contaminer l'environnement. Poissons et crustacés peuvent absorber le mercure présent dans l'eau et l'introduire dans la chaîne alimentaire.

Toxicité

Une exposition chronique au mercure peut endommager le système nerveux central, les reins et l'estomac. D'autres réactions, comme des tremblements, des changements de la personnalité (irritabilité, isolement social) et la perte de la mémoire à court terme, peuvent survenir.

Le mercure sous forme de méthylmercure peut passer au travers du placenta et contaminer le fœtus. A hautes concentrations, il peut entraîner des troubles du développement, en particulier du système nerveux.

Sources possibles d'exposition

La consommation fréquente de produits de la pêche ayant une teneur élevée en mercure (espadon, thon, fruits de mer) est une source importante d'exposition au mercure. Les autres sources connues sont les amalgames dentaires.

Biosurveillance humaine

Le mercure est souvent mesuré dans le sang, l'urine ou les cheveux. On analyse des échantillons de sang afin de déterminer l'exposition au mercure organique et des échantillons d'urine pour déterminer l'exposition au mercure inorganique. Les analyses de cheveux sont utiles pour établir l'historique ou le développement de l'exposition, par exemple, à travers la consommation de poisson.

Une concentration mesurable de mercure dans le sang, l'urine ou les cheveux n'implique pas nécessairement un effet nocif sur la santé.

Gestion des risques / mesures visant à réduire l'exposition

Il est possible de réduire l'exposition au mercure par les mesures suivantes : respecter une bonne hygiène de travail, éviter les aliments contaminés (préférer les poissons à faible teneur en mercure), éliminer de façon appropriée les thermomètres cassés, les lampes à économie d'énergie et les produits contenant du mercure.

Informations complémentaires

<http://www.bag.admin.ch/themen/chemikalien/00228/03912/index.html?lang=fr>